

effacerait totalement cette race étiolée qui, dans la Basse-Bresse, se montre à l'œil étonné de l'observateur.

A côté de l'homme, se régénéreraient les espèces d'animaux destinés à partager ses travaux et à l'alimenter de sa chair ou de ses produits, grâce à la pureté de l'air, à l'abondance du fourrage et des racines.

La stabulation d'un nombreux bétail, aussi permanente que possible, par la culture des produits destinés à son entretien, deviendrait la base de la prospérité agricole par l'abondance des engrais.

Les propriétés prendraient une étonnante valeur, et les nombreux actionnaires qui auraient fait de grandes avances, réaliseraient au bout de peu d'années, de larges bénéfices par la plus-value des étangs mis en bonne culture et divisés en petites fermes.

Je ne doute pas qu'une entreprise de ce genre ne trouve dans le Lyonnais d'ardents partisans et de nombreux capitalistes disposés à s'entendre pour en préparer les bases.

Cet exemple serait bientôt suivi pour le Forez, la Sologne et les autres pays marécageux, sous les auspices de la même loi. Alors la France se verrait délivrée de ces foyers d'émanations putrides, qui appauvrissent et abrègent la vie des nombreuses populations qui en subissent l'influence, soit dans les lieux mêmes où ils se produisent, soit dans les localités où l'air les transporte. D'un autre côté, la richesse de ses produits agricoles s'accroîtrait beaucoup, et la récolte du blé qui, en France, est bien peu au dessus des besoins de la consommation, en recevrait une augmentation qui nous mettrait à l'abri des inquiétudes de disette que, dans l'état actuel, avec l'accroissement progressif de la population, pourrait faire naître une mauvaise année.

C. B. CHARDON, D. M.

---

Pendant que M. Chardon écrivait ces pages sur l'insalubrité des étangs de la Dombes, il nous arrivait, à l'encontre de ses